



©PhotoDR

2026

AZERBAÏDJAN – Nargiz Absalamova

Journaliste d’investigation qui enquêtait sur des sujets liés à l’environnement.

Nargiz Absalamova est une journaliste d’investigation azerbaïdjanaise âgée de 27 ans, née le 17 juillet 1998 à Bakou. Spécialisée dans les questions environnementales et sociales, elle est reconnue comme une prisonnière politique. Engagée dans le journalisme depuis 2019, Nargiz a collaboré avec divers médias, tels que Toplum TV et Mikroskop Media, avant de rejoindre Abzas Media en 2021, un site d’information et d’investigation engagé dans la défense de l’environnement et des droits humains. Elle a également produit du contenu pour la plateforme Fem-Utopia, qui promeut des idées féministes en Azerbaïdjan. En 2025, elle a été lauréate du prix Gerd Bucerius Free Media Awards.

Le 30 novembre 2023, Nargiz Absalamova a été arrêtée dans le cadre d’une affaire criminelle touchant la direction et les journalistes d’Abzas Media. Cette affaire, initiée par le Département d’investigation du Département principal de la police de Bakou, a conduit à son inculpation pour des infractions graves, y compris la contrebande de devises étrangères, conformément à l’article 206.3.2 du Code pénal de l’Azerbaïdjan. Après une décision du tribunal de district de Khatai le 1er décembre 2023, les charges retenues contre elle ont été renforcées le 16 août 2024, avec l’ajout de nouvelles accusations. Nargiz et d’autres personnes impliquées se voient désormais reprocher, selon sept articles du Code pénal, des actes tels que l’entrepreneuriat illégal à but lucratif, le blanchiment d’argent par un groupe organisé, le trafic de marchandises,

ainsi que la falsification et l’utilisation de documents falsifiés. Cette série d’accusations met en lumière la pression croissante sur les médias en Azerbaïdjan et soulève des inquiétudes quant à la liberté de la presse dans le pays.

Le 20 juin 2025, après un procès jugé inique, le tribunal des crimes graves de Bakou l’a condamnée à huit ans d’emprisonnement. De novembre 2023 à septembre 2025, elle a purgé sa peine au Centre de détention provisoire de Bakou (localité de Zabrat) et, depuis septembre 2025, elle est incarcérée au complexe pénitentiaire de Lankaran, où plusieurs journalistes femmes d’Abzas Media ont été transférées. Les conditions de détention y sont extrêmement difficiles : des cellules d’à peine quatre mètres carrés, un lit de camp, des insectes et une propreté déplorable. Les détenus ne sont même pas autorisés à nettoyer leur cellule et n’ont pas accès à la lumière naturelle. Des allégations crédibles rapportent une agression physique commise le 24 janvier 2026 par le directeur de l’établissement contre une détenue.

Dans une lettre rendue publique le 26 janvier 2026 par Reporters sans frontières (RSF), elle rapporte : « *L’eau chaude n’est fournie que deux fois par semaine pendant deux à trois heures. L’eau froide est disponible deux fois par jour, une heure le matin et une heure le soir.* » Son engagement lui vaut des sanctions de la part du personnel pénitentiaire, et les contacts avec l’extérieur sont drastiquement limités.

L’arrestation de Nargiz Absalamova fait suite à celle de deux membres de la direction d’Abzas

Media, dont la rédactrice en chef Sevinj Vagifqizi et le directeur Ulvi Hasanli, qui ont également été placés en détention pour des accusations similaires.

La police azerbaïdjanaise aurait découvert 40 000 euros en liquide lors d'une perquisition dans les locaux de la rédaction, un montant que cette dernière accuse les forces de l'ordre d'avoir délibérément placé pour justifier les arrestations.

Les poursuites judiciaires et les condamnations de Nargiz, ainsi que celles d'autres journalistes, sont perçues par de nombreuses organisations de défense des droits humains et des journalistes, telles que l'ACAT-France, Amnesty International, le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) et Reporters sans frontières (RSF), comme une tentative de faire taire leur travail d'investigation en faveur de l'environnement, des droits des femmes et de la liberté d'expression. Il s'agit d'une répression politiquement motivée, et leur situation est emblématique des dangers auxquels font face les journalistes en Azerbaïdjan, un pays où le régime du président Ilham Aliev muselle et réprime la liberté d'expression.

Ce n'est pas la première fois que Nargiz Absalamova est prise pour cible. Elle a été victime de quatre détentions arbitraires entre 2020 et 2021, ainsi que de violences policières et de mauvais traitements en lien avec des manifestations. Tout au long de sa carrière, Nargiz a mené des enquêtes sur les impacts néfastes des politiques gouvernementales sur les communautés locales. Elle a également participé à des manifestations pour la justice environnementale et soutenu des initiatives visant à protéger les ressources naturelles en Azerbaïdjan. Le 22 juin 2023, Nargiz, accompagnée de ses confrères Elesever Muradzade et Nigyar Mubariz, a tenté de couvrir des manifestations liées à un scandale environnemental provoqué par l'entreprise minière britannique Anglo Asian Mining PLC

dans le village de Soyüdü, situé près de la mine d'or de Gadabay. Les manifestations, déclenchées par des préoccupations concernant la pollution des eaux et des sols, ont été violemment réprimées, illustrant la détermination du régime d'Aliev à étouffer toute voix critique. Malgré un état de siège, ils ont réussi à contourner les barrages policiers, mais ont été rapidement appréhendés et expulsés, empêchant ainsi toute couverture médiatique des événements.

Le 28 janvier 2026, RSF a organisé une action en faveur des 25 journalistes emprisonnés en Azerbaïdjan, dont Nargiz Absalamova. Malgré tout, Nargiz et d'autres journalistes poursuivent leur travail, écrivant sur leurs conditions de détention.

L'ACAT-France exige la libération immédiate et sans condition de Nargiz Absalamova ainsi que celle de tous les journalistes emprisonnés en Azerbaïdjan. Les accusations de « contrebande de devises étrangères » sont complètement fallacieuses et visent uniquement à museler les voix dissidentes et les médias indépendants. Nous demandons le respect des règles minimales pour le traitement des détenus (Règles Nelson Mandela) et la fin de l'utilisation de la loi contre arme de répression de la dissidence.

Que pouvez-vous faire ?

Priez pour elle !
Ecrivez-lui !

Pour lui écrire :

ACAT-France
7 Rue Georges Lardennois
75019 Paris

L'ACAT-France transmettra

Téléchargez [ici le modèle de lettre proposé et traduit en azéri](#), sur lequel vous pourrez apposer vos noms, prénoms et signature